

# SYNTHESE



## A LA DECOUVERTE DU PLAN D' ACTIONS

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL  
DU PAYS DE RETZ



Jeudi 10 juin 2021

## Mot d'introduction

### **M. MORILLEAU – Président du PÉTR Pays de Retz**

Bienvenue de nouveau à Sainte-Pazanne, je suis ravi de vous y accueillir après tant de longs mois passés en visio-conférence, ravi de vous accueillir à ce 3<sup>ème</sup> séminaire du PAT – qui intervient avant la présentation du plan d'actions devant le comité syndical du PÉTR composé des élus communautaires des 4 EPCI.

Je tiens à vous remercier, chers collègues élus et chers partenaires d'avoir répondu présents à cette invitation.

Notre souhait avec cette rencontre : vous présenter le plan d'actions du PAT ; il est le fruit de l'ensemble des concertations menées depuis le démarrage du projet fin 2018. Nous avons en particulier la volonté de le présenter devant les représentants, dirigeants, dirigeantes des structures partenaires ; en effet nous avons eu de nombreux échanges techniques sur ce PAT mais il nous paraît également fondamental de partager nos visions stratégiques.

Pour cette rencontre toujours, nous avons le souhait de prendre de la hauteur sur l'intérêt de conduire un tel projet sur le Pays de Retz. Pour ce faire, nous avons souhaité faire appel à un œil extérieur et bienveillant qui pourrait nous donner à voir en quoi le PAT peut constituer un projet structurant, fédérateur et positif pour le Pays de Retz. Cet œil extérieur, il est incarné ce soir par Julien DOSSIER que nous avons le plaisir d'avoir à nos côtés.

Ce plan d'actions sera soumis à délibération en comité syndical le 29 juin prochain. Cependant, passée cette étape de validation des enjeux et actions prioritaires, les EPCI et les communes seront amenés à se positionner sur leur mise en œuvre : que souhaitent-elles mener pour leur territoire ? avec quelle ambition et objectifs ? à quelle échéance ? Autrement dit, le volet opérationnel du PAT sera dépendant des choix qui seront faits dans un second temps, après la validation du plan d'actions.

Nous savons que c'est la question qui se pose pour beaucoup : quand et comment sera mis en œuvre ce PAT ? Partenaires, communes, beaucoup d'entre vous menez déjà des actions sur le territoire. L'objectif de ce PAT consiste à leur donner de la visibilité, à les relier entre elles et à capitaliser sur les expériences qui fonctionnent. Mais l'objectif du PAT c'est aussi de se donner un chemin commun, une vision partagée pour le territoire en matière d'agriculture et d'alimentation et d'y emmener le maximum de personnes, associations, habitants, producteurs, entreprises, élus. Bien sûr, nous devons faire avec les spécificités de chacun le but n'étant pas d'effacer ce qui vous est propre mais d'avancer ensemble vers des objectifs communs.

Le PÉTR qui coordonne ce PAT sur délibération des EPCI en 2018 a déjà également entamé des chantiers pour le territoire, et notamment sur le volet restauration scolaire. En 2021 et 2022, le PÉTR propose un programme d'accompagnement collectif et individuel à l'ensemble des communes du Pays de Retz ; en partenariat avec Nantes Métropole sur le volet collectif, dans le cadre du contrat de réciprocité qui nous offre de belles perspectives de coopération.

En même temps que ce travail d'accompagnement des communes, c'est tout le travail autour de l'approvisionnement local et qualité qui se réalise et qui à terme devrait permettre de structurer des filières locales engendrant des retombées positives pour le territoire.

Le PÉTR a également impulsé d'autres travaux autour des débouchés économiques (soutien et suivi du projet AALVIE, soutien et accompagnement du développement de l'association « Produits en Pays de Retz,

diagnostic sur la place des producteurs locaux dans la GMS avec la CCI...). Autant de projets qui auront des répercussions économiques, sociales et écologiques sur le Pays de retz.

Vous l'aurez compris, le PETR est là pour coordonner le projet, être garant de la cohérence territoriale à l'échelle du Pays de Retz et impulser les dynamiques. Il endosse également un rôle de facilitateur d'échanges et de liens entre acteurs publics et privés du territoire. Il n'est évidemment pas là pour prendre la place de celles et ceux qui agissent sur le terrain, ni pour prendre la place des décisionnaires à la tête des EPCI et des communes. La mise en œuvre du PAT nécessitera donc une articulation et un travail de coopération important à l'échelle du Pays de retz, avec tous ces acteurs. Il s'agit là d'un facteur fondamental de sa réussite.

J'en termine ici en vous souhaitant une bonne découverte, d'abord avec Julien DOSSIER puis avec l'équipe technique du PETR autour du plan d'actions du PAT et vous invite vivement à réagir à la fin de la présentation du plan d'actions.

## Intervention Julien DOSSIER

Julien DOSSIER dirige un cabinet de conseil spécialisé dans les stratégies de transition écologique, QUATTROLIBRI, et il est l'auteur du livre Renaissance écologique (publié chez Actes Sud en 2019).

## Présentation du plan d'actions – Lise SELLIER

*Document de présentation joint.*

Lise SELLIER est chargée de mission « Transitions territoriales » pour le PETR du Pays de Retz, en charge entre autres, de la coordination du PAT.

### **ENJEU 1 – SOCIAL : Rendre l'alimentation de qualité et de proximité accessible à toutes et limiter le gaspillage alimentaire**

Mme SELLIER présente l'ensemble des actions identifiées dans ce premier enjeu en évoquant l'une des limites de l'action de lutte contre la précarité alimentaire qui est aujourd'hui en France souvent traitée sous le prisme de l'assistance, alors qu'elle gagnerait à être traitée avec une ambition d'émancipation.

### **ENJEU 2 – ENVIRONNEMENTAL : Inscrire l'agriculture dans la transition climatique et dans les enjeux de santé publique**

Mme SELLIER présente l'ensemble des actions identifiées dans ce second enjeu en évoquant le fait que l'accompagnement aux évolutions de pratiques des agriculteurs ne doit pas se faire sans la valorisation, la reconnaissance de leur travail, et, se fera sur la base du volontarisme de ces derniers. Le PAT n'est pas là pour imposer mais pour impulser, l'idée étant d'avoir une approche positive. Il faut pouvoir leur montrer que le PAT vise à leur offrir des débouchés et à les faire reconnaître pleinement vis-à-vis des habitants du territoire.

Les enjeux environnementaux posés par la production agricole sont nombreux : préservation des ressources naturelles, adaptation au changement climatique (l'épisode de gel d'avril 2021 est là pour le rappeler), qualité et quantité d'eau, diversification de la production avec le rééquilibrage nécessaire des apports en protéines animales et végétales dans l'alimentation humaine.

Cette action d'accompagnement des agriculteurs au changement de pratiques doit s'adresser à tous les publics, quel que soit leur point de départ. Pour ce faire, le travail devra être engagé avec les organisations professionnelles agricoles qui les représentent.

### **ENJEU 3 – ECONOMIQUE : Faciliter les débouchés aux producteur-rices et l'accessibilité aux mangeur-ses**

Mme SELLIER présente l'ensemble des actions identifiées dans ce troisième enjeu en évoquant la nécessité de développer de façon parallèle la vente directe et l'accessibilité des produits du Pays de Retz dans les Grandes et Moyennes Surfaces qui représentent encore 80 – 90% des achats alimentaires. La question de la logistique sera centrale à travailler pour favoriser le développement des circuits courts (les solutions de logistique étant plus complexes que pour les circuits longs).

### **ENJEU 4 – NUTRITION/SANTE : Sensibiliser l'ensemble des mangeurs-ses à l'alimentation saine et durable**

Lise SELLIER présente l'ensemble des actions identifiées dans ce quatrième enjeu et la nécessité de mener des actions adaptées à chaque public cible, et ce avec les nombreux partenaires locaux positionnés sur ces sujets. Le PAT représente une bonne opportunité de valoriser le travail de ces acteurs, de les mettre en réseau et de donner de l'ampleur à leurs actions. Par exemple, le PAT prévoit un programme commun de sensibilisation à l'alimentation saine et durable, qui pourrait avoir lieu sur une semaine donnée à différents endroits du territoire, avec les partenaires locaux en place.

### **ENJEU 5 – URBANISME/AMENAGEMENT : Pérenniser le foncier et les activités agricoles et profiter du renouvellement des exploitants pour installer de nouvelles dynamiques.**

Mme SELLIER présente l'ensemble des actions identifiées dans ce cinquième enjeu en expliquant que cet axe est indispensable pour mener à bien le PAT. En effet, il s'agit ici de pérenniser le foncier agricole, de le rendre accessible aux agriculteurs, d'y développer de nouvelles activités qui correspondent aux besoins du territoire. Plusieurs acteurs interviennent dans ce champ et sont pré-identifiés dans le plan d'actions.

## Réactions des partenaires

### [Intervention d'Aziliz GOUEZ, Vice-présidente de Nantes Métropole en charge de l'alliance des territoires](#)

Nantes Métropole apporte tout son soutien au PAT du Pays de Retz dans le cadre du contrat de réciprocité signé entre les élus du Pays de Retz et les élus de Nantes Métropole en avril 2019. Un certain nombre d'actions communes sont engagées sur ce thème de l'agriculture et de l'alimentation : animation d'un réseau de gestionnaires de la restauration scolaire pour les deux territoires, soutien partagé au projet d'abattoir semi-mobile de proximité AALVIE, conduite de l'étude sur l'augmentation de la capacité de l'atelier de transformation de la Fée au duc, travail partenarial avec le MIN comme outil structurant des politiques alimentaires territoriales et de développement de stratégies logistiques adaptées aux enjeux actuels, mobilisation partagée autour du maintien de l'élevage et des systèmes herbagers, installation des jeunes et transmission des exploitations agricoles, à travers « l'Appel à Manifestation d'Intérêt » (AMI) Installation – Transmission porté par Nantes Métropole.

Aziliz GOUEZ conclut en annonçant la tenue des Assises de l'alimentation en 2022 sur Nantes Métropole, pour lesquelles il serait intéressant d'envisager une intervention du PETR Pays de Retz.

### [Intervention de Patrick PRIN, Président délégué de la Chambre d'Agriculture du Pays de Retz](#)

La Chambre d'Agriculture estime que le projet présenté s'inscrit en cohérence avec ses différents axes de travail : d'une part l'accompagnement de l'agriculture dans la transition économique, sociétale et climatique, et d'autre part, l'émergence de nouvelles filières et de projets sur le territoire pour une ruralité vivante et créatrice de valeur ajoutée.

Patrick PRIN soulève les points importants pour l'agriculture sur le territoire à travers le PAT :

- un PAT qui n'exclut personne et qui implique le maximum d'agriculteurs afin que l'ensemble des agriculteurs qu'ils soient en vente directe ou en filière longue, qu'ils soient en agrobiologie ou en conventionnel, se sentent concernés
- un PAT qui soutienne les agriculteurs en place afin qu'ils s'intéressent à de nouveaux débouchés et à de nouvelles valorisations, et aux démarches qualité (bio, labels, et le HVE).
- un PAT qui soutienne les agriculteurs dans la transition agro écologique et climatique (à l'image des groupes d'agriculteurs engagés sur la préservation des sols, sur la réduction des phytos et sur les parcours bas carbone) afin d'aider les entreprises agricoles à monter en gamme
- de permettre aux agriculteurs de faire évoluer leurs pratiques et de les rendre plus autonomes en matière de nutrition animale et notamment au niveau des protéines végétales

La Chambre d'Agriculture souhaite s'impliquer fortement sur :

- le volet « alimentation », (à l'image de son implication dans le réseau manger local 44). Il est important de valoriser la ressource et la production locale en restauration collective, en restauration commerciale, en vente directe et en GMS en lien avec Les Chambres des métiers et de Commerce
- le renouvellement des générations et l'accompagnement de tous les porteurs de projets

Le PAT est aussi une opportunité d'amplifier ce que la Chambre a engagé depuis 10 ans à savoir :

- l'accompagnement de tous les porteurs de projets qui veulent s'installer ou travailler en agriculture
- l'accompagnement des cédants (ateliers de la création et les FARM dating)
- la formation continue des agriculteurs

Par ailleurs, la lutte contre la consommation de terres agricoles, la reconquête des friches sont nécessaires pour maintenir les capacités de production agricoles du territoire et le maintien des actifs.

Enfin, le PAT donne l'occasion de faire dialoguer l'agriculture, les acteurs du territoire et les habitants et il s'avère que cela constitue le troisième axe du projet de mandature.

#### [Intervention de Bruno GRIS, paysan bio et administrateur du GAB 44](#)

L'enjeu de préservation du foncier agricole est essentiel et l'action de reconquête des friches agricoles permet d'y répondre en partie. Certaines communes ont déjà engagé un travail de reconquête des friches agricoles, c'est le cas de la ville de Pornic.

L'outil de PEAN (Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels), peut faciliter la démarche de reconquête des friches, préserver du mitage, et donc protéger de façon plus pérenne les espaces agricoles.

Le GAB 44 est satisfait d'entendre le soutien de Nantes Métropole, à travers le témoignage d'Aziliz GOUEZ, au projet d'abattoir semi-mobile de proximité AALVIE, projet qui a réussi à réunir des agriculteurs venant des différents réseaux agricoles, de tout type d'agriculture. En effet, il est essentiel d'avoir l'ensemble des outils de la filière pour maintenir l'élevage sur le territoire ; la fermeture de l'abattage de Challans avait laissé beaucoup d'éleveurs en difficulté. De plus, ce projet est fondé sur le respect du bien-être animal, sujet sur lequel il y a une forte demande de la part des agriculteurs mais aussi des populations.

Le GAB 44 se donne des objectifs qui ont été inscrits dans le courrier d'avis sur le plan d'actions du PAT :

- Favoriser les transmissions agricoles vers l'agriculture biologique avec une ferme sur deux reprises en AB et l'ensemble des fermes bio transmises en bio. En effet, aujourd'hui une installation sur deux se fait en AB en Loire-Atlantique

- Accompagner les familles sur l'augmentation de la consommation de produits bio et locaux dans leurs assiettes. Le GAB a obtenu des résultats de + 15% de cette consommation dans le cadre des Défis Familles à Alimentation Positive
- Augmenter les surfaces agricoles bio avec un objectif de 25% de la SAU, la moyenne départementale étant actuellement de 20%
- Atteindre 30 à 40% d'approvisionnement bio dans la restauration collective. Lors de ses accompagnements, les GAB 44 permet aux collectivités d'être en moyenne à 36% de produits bio.

## Echanges avec la salle

### Question sur la préservation des terres agricoles dans le SCOT

La réflexion sur le prochain SCOT étant sur le point de s'engager, Madame MOUSSE de l'association Pays de Retz Environnement demande quelles sont garanties possibles sur le fait de limiter les dérogations aux espaces agricoles pérennes et de défendre les terres agricoles.

### Réponse

M. MORILLEAU explique que le PETR qui porte le SCOT est une instance de coopération entre 4 intercommunalités et 38 communes, et ce faisant, il faut réussir à mettre tout le monde d'accord sur ces sujets, ce qui n'est pas un exercice facile.

Les projets qui ont obtenu une dérogation sont restés à la marge, ils représentent très peu d'hectares. Même en se positionnant en défenseur des espaces agricoles, il faut pouvoir mettre de la souplesse. En effet, il faut en parallèle gérer la croissance démographique avec l'arrivée de nombreux nouveaux habitants sur le territoire. Il y a une contradiction à gérer entre la protection des terres et l'accueil de populations.

### Remarque sur l'implication de l'éducation nationale autour des questions alimentaires

Anicia MARCHAND, agricultrice installée sur Pornic (en agriculture biologique), qui fournit le collège Jean Mounes, interpelle le PETR sur le fait que l'éducation nationale est le grand absent autour des questions alimentaires alors que les enfants ne savent pas d'où vient la nourriture. Il y a un enjeu pédagogique important. Par ailleurs, les parents idéalisent parfois le cahier des charges de l'agriculture biologique, qu'ils ne connaissent pas, il faut aussi faire preuve de clarté sur ces sujets.

### Réactions

Julien DOSSIER évoque la Maison pour l'éducation à l'Alimentation Durable qui a été créée à Mouans en Sarthoux. Les enfants et leurs parents sont accueillis en cuisine et profitent également des 6 ha de maraichage à proximité. Il y a deux projets intéressants aussi sur Nantes Métropole : la Ferme des anges sur Orvault et la ferme d'élevage de 48 ha d'Aurélié et de Cyril Bouligand sur Fay de Bretagne.

Caroline DAILLY intervient pour présenter le projet de Maison de l'alimentation porté par l'association Campus Fertile qui permettrait d'avoir un lieu centralisateur sur le Pays de Retz.

Isabelle JOURDAIN de la ferme de la Puillière accueille 2000 élèves de 6<sup>ème</sup> par an, en lien avec le programme de sciences. Il y a une vraie complémentarité entre les programmes scolaires et les fermes pédagogiques. Mais la ferme accueille aussi des adultes. Il y a de la pédagogie à faire auprès de ces deux publics. Mme JOURDAIN souligne l'importance d'avoir sur le territoire des fermes pédagogiques qui soient

aussi des fermes de production. La question qui se pose alors est de savoir comment accompagner les porteurs sur ce type de projet, notamment sur le plan du modèle économique.

Sophie CARRETERO, l'une des co-fondatrices du projet les « Ecofolies », projet qui va s'installer sur la ferme de Raymond PLANTIVE à Sainte-Pazanne, explique que le projet s'est construit avec cette envie d'accueillir les familles et de pouvoir montrer ce qu'il se passe sur une ferme. Il y a en même temps la volonté de développer un projet de tiers-lieu pour mettre en œuvre des actions diversifiées : ateliers cuisine, moments festifs, etc. L'inauguration du lieu est prévue les 24 et 25 septembre prochains.

#### Remarque sur l'accueil des porteurs de projet non-issus du milieu agricole

Patrice DUBREUIL, agriculteur, précise qu'il reçoit énormément de sollicitations venant de personnes non issues du milieu agricole (quasiment une par jour) mais qu'il manque des outils collectifs pour permettre à ces personnes de se lancer. Par ailleurs, pour maintenir l'élevage, il faudra aussi maintenir les vétérinaires sur le territoire.

#### Question sur la restauration scolaire

Une représentante de commune exprime le fait que certaines communes sont plus avancées que d'autres sur le plan de l'alimentation de qualité et de proximité dans la restauration scolaire et demande comment il est possible de faire se rencontrer les communes, pour favoriser le partage d'expérience. Il n'est pas aisé de savoir qui fait quoi sur le territoire.

Hugues BAUDRY explique que c'est l'un des objectifs poursuivis par le PETR avec la mise en place du réseau collectif des gestionnaires des restaurants scolaires de Nantes Métropole et du Pays de Retz.

Diane HARDY de la Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique réagit sur le sujet de la restauration scolaire en expliquant que les enjeux de la pause méridienne vont au-delà de la formation du cuisinier et du contenu des repas, les enjeux sont aussi portés par les agents du restaurant en matière d'éducation à l'alimentation et d'accompagnement des enfants. « *On ne sert pas que des repas, on sert aussi des enfants* ». Pour accompagner les communes sur ces sujets, la Ligue propose des actions de formation à destination des agents.

#### Question sur l'articulation entre l'accessibilité sociale de l'alimentation et les notions de qualité et de proximité

Un participant interroge l'intitulé de l'action « *développer les épiceries solidaires* » à l'intérieur du plan d'actions PAT en s'appuyant sur le fait que l'épicerie solidaire de St Brévin, cité en exemple, se fournit à 80% chez E-Leclerc. C'est peut-être simplement le terme « solidaire » qui n'est pas adapté, étant donné qu'il ne dit rien de la qualité et de la proximité des aliments.

M. MORILLEAU confirme qu'il y a un vrai enjeu sur cette question.

Une participante réagit sur ces propos en soumettant l'idée, déjà évoquée en COPIL PAT, d'avoir des épiceries solidaires qui adaptent leurs tarifs en fonction des publics. Ainsi cela pourrait permettre de monter en qualité sur les produits proposés. L'idée d'une épicerie ambulante est par ailleurs intéressante pour aller vers les publics.

M. MORILLEAU conclut la rencontre en remerciant l'ensemble des participants présents.